



problèmes avec un locataire

Par **clodio 06**, le **01/02/2012** à **21:52**

bonsoir,j'ai loué un appartement à un jeune homme présenté par ses parents,employé dans une boulangerie avec un salaire de 1300 euros net ,le loyer ,est de 450 euros son père, m'a fait 2 chèques de 450 euros 1 pour le dépôt de garantie le 2eme pour le mois de decembre 2011 cette location est meublée et depuis, plus de nouvelle ce jeune homme ne se présente plus au travail et ce depuis le 28. 12. 2011.j'ai envoyé plusieurs courriers dont 1 r avec a/r pas de réponse je n'ai jamais eu l'attestation d'assurance il y a un restaurant au dessous de cette location si il y avait un problème et que ça touche cette restauration que faire j'ai demandé à un huissier d'intervenir reponse j'ai déjà plusieurs affaires au nom de ce monsieur .j'ai un remboursement de 310 euros pour 1 prêt fait pour l'achat de ce bien j'ai envie de déposer plainte contre les parents pour filouterie en plus du fils j'ai l'impression qu'ils voulaient se débarrasser de ce fils je leur ai téléphoné pour les avertir,réponse faites ce que vous avez à faire.

Par **janus2fr**, le **02/02/2012** à **08:06**

Bonjour,
Avez-vous pris la précaution de demander une caution, les parents peut-être ?

Par **Laure11**, le **02/02/2012** à **08:31**

Bonjour,
Pourquoi déposer une plainte contre les parents, cet enfant est majeur non ?